

# L'AMI DE LA RELIGION

## DE LA PATRIE. JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

12s.-6a. par ANNEE.

"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

par ANNEE. 12s.-6a.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

QUEBEC, LUNDI MATIN, 31 DECEMBRE, 1849.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

### HIVER. HIVER. HIVER.

Maintenant le temps est venu pour vous procurer l'article indispensable pour l'hiver, des

**SOULIERS** pour DAMES et **BOTTINES** de **CAOUTCHOUC**, MESSIEURS.

MAINTENANT A VENDRE A DES PRIX SANS EXEMPLE, AU

### Depot americain de Caoutchouc,

Rue STE. FAMILLE, Haute-Ville, adjoignant l'établissement de Marchandises Sèches du soussigné.

**15,000** PAIRES de Souliers commun de Caoutchouc, de bonne qualité, — style originale, — pour Dames, Dames et Messieurs. Se vendent que 2-61 par paire. Plusieurs mille paires de Souliers à patente de caoutchouc, des meilleures manufactures, de diverses grandeurs, sont offerts en vente, aux prix : depuis 2-101 jusqu'à 6s-31. Des bottines élégantes pour Dames, appelée Ladies Congress-Boots, se vendent pour 10s. Bottes longues de Caoutchouc, à l'épreuve de l'eau, pour Messieurs, Slippers, &c., &c. Toutes ces marchandises sont garanties, et les prix sont plus bas que jamais ils en fut offert en Canada. Pour argent comptant.

Dépot de Caoutchouc, Rue Ste. Famille, Québec, 3 décembre, 1849.

T. CASEY.

### EN VENTE.

## LE CALANDRIER

ECCLESIASTIQUE DE QUEBEC, POUR 1850,

IMPRIME CI-DEVANT PAR M. NEILSON.

LE SOUSSIGNÉ informe MM. les Curés et les Marchands des campagnes des Diocèses de Québec et de Montréal, qu'il a seul le privilège d'imprimer le *Calendrier Ecclesiastique de Québec*, ci-devant imprimé par M. NEILSON. En conséquence les marchands qui désireront se procurer ce Calendrier, voudront bien s'adresser directement au bureau de l'*Ami de la Religion et de la Patrie*, 14, Rue Ste. Famille, près du Séminaire de Québec.

Ce Calendrier imprimé sur caractères neufs, contiendra pour l'avantage de la classe commerciale :

UN TABLEAU DES COURS DE JUSTICE, d'après le dernier bill de Judicature.

UNE TABLE D'INTERET, à 6 par cent,

UNE TABLE D'ESCOMPTE, ainsi qu'un

TABLEAU DES BANQUES, marquant les jours où elles

comptes.

On pourra se le procurer aussi chez MM. J. & O. Cremazie : J. T. Brousseau ; T. Cary et M. Amiot, marché de la Basse-Ville.

Prix à la douzaine, 2s.—Par 12 douzaines, (1 grosse.) 21s-6d.—Par copie, 6 sous.

STANISLAS DRAPEAU,

Québec, 23 novembre, 1849.

### DÉPOT DE MIROIRS ET D'HORLOGES AMÉRICAINES

No. 9 RUE SOUS-LE-FORT BASSE-VILLE.

— AVIS —

VENTE du soir par le soussigné, Marchandises Sèches, Hardes faites, Quincaillerie etc. etc. les LUNDIS, MARDIS et MERCREDIS, de chaque semaine pendant l'été.

Conditions.—COMPTANT.

P. O'DOUD,

Québec, 16 mai 1849

E. & C.

### Dr. GIROUX,

APOTHECAIRE,

à transporté son Établissement

2 RUE LA FABRIQUE.

vis-à-vis le Magasin de M. Boisseau,

Très du Marché de la Haute-Ville,

QUÉBEC.

EMPLACEMENTS et Maisons à vendre, T. A. PARANT, jr. Québec, 14 juin 1849.

### COURS DE CHIMIE.

LA demande de plusieurs étudiants en médecine et autres personnes, le soussigné donnera chez lui un COURS DE CHIMIE étendu et accompagné d'un grand nombre d'expériences intéressantes. Le cours commencera le 1<sup>er</sup> Décembre. Ceux qui desireront y assister sont priés de s'adresser, à lui, plutôt pour connaître les conditions.

N. AUBIN.

No. 11 rue Lamontagne.

Québec, le 23 Novembre 1849.

### Nouvel Etablissement.

LE Soussigné à l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert un établissement comme

IMPRIMEUR

Libraire et Papetier.

RUE BUADE,

Haute-Ville,

RUE BUADE,

Haute-Ville,

QUEBEC.

Il vient de recevoir par le CANADA, de Glasgow, un assortiment considérable consistant en PAPIER de toutes qualités et descriptions, Plumes d'acier, de Gillott et Perry, en cartes et en boîtes. Plumes de Cigne et d'Oie, Enveloppes, Cire à cacheter, Encres, Enciers, Papier portatif, Porte-feuilles, Papier à musique, Carton, Dessin de Londres, Cartes, Plumes d'Or, etc., et autres articles de goût et d'utilité trop nombreux à détailler dont un catalogue sera publié dans le cours de la semaine.

Une grande variété de LIVRES d'ÉCOLES, Dictionnaires, Atlas, Cahiers. Le soussigné espère par sa longue expérience dans cette branche de commerce, acquise dans un des plus anciens établissements, et par une stricte attention aux affaires mériter une part de patronage public.

J. T. Brousseau.

Québec, 28 mai, 1849.

### JOURNAL LITTÉRAIRE.

LE SIEGE DE CANDIE,

ou

LES GALLERIES

du

Palais-de-Justice (\*)

LE CAMP DES TURCS.

(Suite.)

La tête de M. le duc de Beaufort ne fut pas retrouvée; mais en révége Gaston et le chevalier de Langeac reconnurent celles de plusieurs de leurs braves camarades. On remit les têtes dans leurs grossiers lincois, et les Français se disposaient à partir pour retourner à Candie, lorsque Gaston avisa un groupe de trois têtes qui avaient été oubliées dans cette funèbre réintégration.

— Vous avez omis de serrer ces têtes avec les autres, fit observer Gaston à l'un des esclaves, qui était Maltais et qui comprenait assez bien le français.

— Oh! ma foi, tant pis, répartit l'esclave, la besogne n'est pas assez agréable pour la recommencer. Les sacs sont rescellés et renoués, et le Grand Seigneur ne s'apercevra pas qu'il manque trois têtes de chrétiens aux piques de son château des Sept-Tours.

— Et que va-t-on faire de ces trois têtes? interjeta le chevalier de Langeac.

— Je l'ignore, répartit le Maltais; peut-être serviront-elles de boules pour amuser les chiens syriens du grand-visir.

Gaston Leconturier fut pénétré d'une grande pitié, et le brave Langeac tressaillit.

— Laissez-moi emporter ces trois têtes, dit Gaston au Maltais.

— Mais si l'on s'aperçoit de ce larcin, répliqua le Maltais, je serai impitoyablement châtié.

— On ne s'en apercevra pas, dit le chevalier de Langeac en glissant quelques louis d'or dans la main de l'esclave, et comme nous allons regagner, sous votre conduite, les avant-postes français, personne ne pourra deviner l'objet que nous emportons.

D'ailleurs, ajouta Gaston, en donnant à son tour quelques louis au Maltais pour dissiper ses scrupules, ceci n'est point un larcin... Vous êtes chrétien, et l'esclavage ne vous a point fait oublier le respect que l'on doit aux mânes de ses frères.

— Donnez donc à ces tristes restes la sépulture en votre nom et au mien, dit hypocritement l'esclave en cachant soigneusement son or dans la veste de son dolman, et priez pour le repos de leurs âmes et pour le prompt affranchissement de votre serviteur.

On roula les trois têtes dans un lambeau de tapisserie dont le maître-d'hôtel du duc de Beaufort se chargea, et l'ambassade regagna sans encombre les remparts de Candie, où son arrivée, attendue avec une anxieuse curiosité, n'éclaircit en aucune façon la mystérieuse disparition de M. le duc de Beaufort (1)

(1) On sait, en effet, que le duc de Beaufort, après avoir été vu blessé, et faisant des prodiges de valeur dans cette journée, di parut comme par enchantement. En vain les ambassadeurs qui se succédèrent à Constantinople depuis 1669 jusqu'en 1700 prirent-ils les informations les plus minutieuses sur la destinée possible

(\*) Voyez l'Ami de la Religion, No. 126, 128, 140, 141, 142, 145 et 146.

Les mousquetaires du roi et les volontaires prirent une part brillante à toutes les sorties qui s'effectuèrent à la suite de celle du 24 Juin. Lorsque les galères de France, commandées par le duc de Vivonne, et la flotte française, accompagnée des galères du pape et de celles de Malte, eurent abordé à Candie vers le mois de juillet 1669, il fut convenu entre M. de Vivonne, général de la flotte française, le bailli Vincent Rospijosi, général des galères du pape, Mathieu de Notmandorf, commandant des galères de Malte, M. de Saint-André-Montrbrun, gouverneur de Candie, et Séraphin Morosini, providiteur et capitaine-général des troupes vénitienes, qu'une attaque combinée de la flotte et des galères serait dirigée contre les ouvrages des Turcs, et qu'au même instant une vigoureuse sortie serait tentée par la garnison de Candie. Les troupes françaises firent comme de coutume, les honneurs et la principale force de cette sortie. Mais la vigueur de cette démonstration par terre, pas plus que la formidable attaque de nos vaisseaux et de nos galères (car la marine pontificale et celle de l'ordre de Malte ne prirent que peu ou point de part à l'action, sans doute par économie encore plus que par défaut de courage), ne produisirent aucun résultat décisif.

Les ouvrages des Turcs furent détruits; leurs soldats furent mitraillés et décimés par la mousqueterie et les baïonnettes françaises; mais le grand-visir n'en persista pas moins dans son projet de soumettre Can-Jie, et, dès le lendemain de la bataille, avec cette persévérance et cette lente opiniâtreté qu'on ne rencontre que chez les sectateurs de Mahomet, il faisait rélever les travaux anéantis par les boulets français, et repartit ces pertes en appelant à lui les six ortes (bataillons) de janissaires qui occupaient les camps retranchés de l'intérieur de l'île.

Les espions de M. le procureur-général, réduits de dix-sept à douze, firent encore dans cette journée tout ce qu'on pouvait attendre de leur valeur et de leur intrépidité inouïes. Ils formèrent brigade avec les mousquetaires, et s'avancèrent avec ceux-ci, par une de ces audaces guerrières qui ne sont que l'apanage des Français, jusqu'au camp du grand-visir, après avoir traversé près de deux lieues de tranchées et d'ouvrages hérissés d'artillerie. Ces braves jeunes gens furent enfin obligés de battre en retraite, mais ils ne opérèrent qu'après avoir glorieusement vengé leurs camarades tués dans les sorties précédentes, et en emmenant avec eux douze janissaires qu'ils avaient faits prisonniers.

Les généraux français prirent, après cette chaude et longue journée, la détermination de quitter Candie, où le sang et les trésors de la France avaient coulé en

ble du prince, on n'en obtint aucune nouvelle, et on en fut réduit aux conjectures les plus étranges et les plus folles. Le voyageur anglais Adams Smith prétendit que, lors de son passage à Constantinople, en 1773, le bruit général dans cette capitale était que le duc de Beaufort était renfermé dans le château des Daidanelles. D'un autre côté, quelques historiens ont pensé que le fameux Masque de fer n'était autre que le duc de Beaufort lui-même, enlevé par les soins du providiteur Morosini et de ses Esclavons devant Candie, et envoyé aux îles Sainte-Marguerite, premier séjour de l'illustre captif, sur un navire vénitien. Toutes ces versions fabuleuses n'ont trouvé que peu de créance dans leur temps, et aujourd'hui on ne s'en occupe guère. Il resta seulement avéré que la disparition du duc de Beaufort devant Candie, comme la captivité de l'homme au masque de fer, étaient, selon toute apparence, des coups et des secrets d'Etat.

pure perte. Ils n'avaient jamais été complètement dupes de l'astuce des Vénitiens, mais cette dernière action les avait entièrement éclairés sur ce qu'on était en droit d'attendre de la reconnaissance et du courage de pareils alliés. M. le duc de Vivonne, commandant de la flotte et des galères de France, et M. le duc de Navailles, général en chef des troupes de terre, déclarèrent au providiteur Morosini que leur mission était terminée, et, le 31 août 1669, la flotte française mit à la voile, emportant vers les côtes de Provence les débris d'une armée qui ne fut pas exempte de reproches sous le rapport de la tactique, de la discipline et du courage, mais qui comptait pourtant dans son sein des hommes d'une valeur à outrance et dignes d'être les émules des mousquetaires du roi et des espions de M. le procureur-général.

L'armée française avait été de 7,000 hommes; il ne retourna en France que 1,500 hommes en état de porter les armes. Les mousquetaires du roi étaient au nombre de 500, il en survécut seulement 200; des espions du Palais, qui étaient au nombre de 17, il n'en revint que 7.

Les mémoires et les documents officiels du temps prouvent, jusqu'à la dernière évidence, que le providiteur Morosini trahissait les Français en faisant avertir, sous main, le grand-visir des plans d'attaque de M. de Navailles et le duc de Vivonne arrêtés dans le conseil de guerre, où lui, Morosini, en sa qualité de providiteur de la république et de capitaine-général des troupes vénitienes à Candie, avait voix délibérative et prépondérante. Il est hors de doute même que les principaux articles de la capitulation de Candie avaient été convenus entre le providiteur et le grand-visir trois jours avant l'arrivée des secours envoyés par le roi très-chrétien. Et faut-il s'étonner de cette foi punique, de ce jeu à double face de la vieille république?

Vénise, en cédant Candie à la Porte, se réservait tous les avantages commerciaux qu'elle pouvait raisonnablement conserver; elle déchargeait le trésor de Saint-Marc de l'entretien très-onéreux d'une ville qui devait nécessairement avoir plus d'attrait pour des poètes que pour des marchands. Qu'importait donc à la sérénissime république que le roi de France, entraîné par un sentiment généreux, par une pitié héroïque pour ces malheureux Candiotés pour cette pauvre Vénise, dépensât le sang de ses soldats, les sueurs monnoyées de ses peuples dans une expédition dont le dénouement était connu d'avance dans le palais du doge et le Conseil des Dix. "Laissons passer la fantaisie de batailler contre les Turcs à notre généreux et puissant allié le roi de France, disait dans ses lettres au sénat le tortueux Morosini, nous assisterons à la danse, nous danserons même s'il le faut, et Louis XIV payera les violons."

Hélas! combien de fois depuis l'année 1669 la France, pour nous servir de l'expression du providiteur Morosini, a-t-elle payé des violons pour initier des peuples à la grande sarabande de la liberté! Et cela sans profit pour elle et quelquefois sans utilité pour ceux au nom desquels on avait demandé l'indépendance dont si peu de nations sont véritablement dignes!!!

Le doge répondit à Morosini: "Agissez pour le plus grand intérêt et la plus grande gloire de la république."

Ainsi, dans le langage politique de ces républicains, faire couler le sang humain, prolonger une guerre désormais sans motif raisonnable, berner un allié sincère, se jouer des vœux et des sacrifices d'une noble nation, c'était servir la république!